

Paris, le 21 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GARDE DES SCEAUX

Rapport d'Antoine Garapon sur « la symbolique du futur Tribunal de Paris »

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre la Justice a reçu ce jeudi 21 juillet 2016, un rapport sur « la symbolique du futur Tribunal de Paris » des mains d'Antoine GARAPON, secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice.

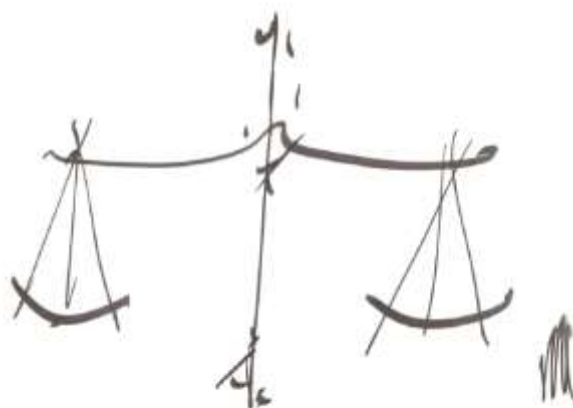
Le rapport remis ce jour au ministre de la Justice résulte d'une réflexion pluridisciplinaire ; magistrats, avocats, universitaires et l'architecte du bâtiment Renzo Piano y ont participé. L'étude ouvre de nombreuses perspectives sur la représentation que le citoyen se fait de la Justice et l'influence de l'architecture des juridictions sur le ressenti des justiciables.

A la lumière de ce rapport, le garde des Sceaux a choisi de nommer l'édifice actuellement en construction dans le quartier des Batignolles : « **Tribunal de Paris** ». Compréhensible par tous, ce nom définit le rassemblement des 20 tribunaux d'instance de la capitale avec le tribunal de grande instance, le tribunal correctionnel, le tribunal de police, le tribunal pour enfants et le tribunal des affaires de sécurité sociale.

Au-delà de l'architecture, ce bâtiment se veut un symbole de la place essentielle de l'institution judiciaire dans la République. Aussi, Jean-Jacques URVOAS salue les valeurs que portera le Tribunal de Paris représentées notamment par la devise républicaine *Liberté, Égalité, Fraternité*, qui sera inscrite sur le fronton de l'édifice, ainsi que des extraits de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen qui seront transcrites sur les murs.

Retrouvez le rapport sur la symbolique du Tribunal de Paris [ici](#).

Consultez le site internet dédié au Tribunal de Paris [ici](#).



Croquis balance, par Renzo Piano © RPBW